



© 123rf

Une certaine vision de la masculinité retient certains pères de s'absenter du travail.



Les pères ne boudent pas leur congé

Trois ans après l'acceptation populaire du congé paternité, la majorité des pères profite de ces deux semaines pour accompagner la venue au monde de leur enfant ou soutenir la mère lorsqu'elle reprend le travail. L'effet est bénéfique, notamment pour leur santé mentale.

Caroline Briner

«Le moment de la naissance est un temps un peu suspendu où on a besoin de s'entraider», témoigne Phelan, père de 41 ans établi à Genève. A la naissance de sa première fille, en 2018, il avait pu bénéficier d'un congé paternité de deux semaines suivi de deux semaines de congé non payé. Il travaillait alors à l'Etat. Il a ensuite rejoint le secteur privé, à une époque où le congé paternité semblait réservé aux employés des multinationales.

Feu d'artifice le 27 septembre 2020: alors qu'elle était le dernier pays d'Europe à ne proposer aux pères ni congé paternité ni congé parental, la Suisse dit oui à deux semaines de congé payées par les allocations pour perte de gain (dont bénéficient également les deuxièmes mères depuis l'ouverture du mariage aux couples de même sexe en 2021). «Je me suis dit: 'Super, je peux à nouveau en prendre un'», se souvient Phelan qui découvrira par la suite que son employeur, une coopérative, offre même quatre semaines. Qu'aurait fait



Valérie Borioli Sandoz milite pour que les pères soient obligés de prendre leur congé paternité. © DR

Phelan sans congé paternité en 2021?

«J'aurais pris des vacances, mais c'est quand même mieux de pouvoir en profiter plus tard dans l'année.»

Presque tous les pères

Accepté par 60,3% des voix, le congé paternité connaît un véritable succès depuis sa mise en œuvre en janvier 2021. Les pères sont presque aussi nombreux que les mères à en profiter alors qu'il s'agit d'un droit, non d'une obligation. Pour les 89'644 naissances de 2021, l'Office fédéral des assu-



rances sociales a enregistré 67'200 congés paternité contre 73'800 congés maternité. Le ratio était identique l'année suivante avec respectivement 62'800 et 69'000 bénéficiaires pour 82'371 naissances.

«On est partis de zéro, donc on est forcément contents», réagit Valérie Borioli Sandoz, membre de la direction de Travail.Suisse, faïtière syndicale dépositaire, avec Alliance F, männer.ch et Pro Familia, de l'initiative qui demandait quatre semaines de congé et qui a été retirée au profit du contre-projet de deux semaines. «Le différentiel est néanmoins une source d'interrogation», poursuit-elle. Et d'estimer que le congé paternité devrait être obligatoire: «Le père a sur ses épaules tout le poids de faire respecter son droit si l'employeur lui refuse son congé sous prétexte qu'il y a trop de travail».

Ainsi, certains n'ont pas pu avoir congé quand ils le souhaitaient. D'autres ont vu leur congé paternité passer à la trappe, car six mois après la naissance de l'enfant, il n'est plus possible de le prendre. Aucun syndiqué n'a encore lancé d'action en justice. «Les pères estiment qu'il ne vaut pas la peine de lutter pendant plusieurs mois pour dix jours de congé», observe la syndicaliste.

La pression sociale implicite peut aussi jouer un rôle: «Certains pères aimeraient prendre congé, mais n'osent pas arrêter de travailler. Cela va avec une certaine idée de la masculinité», relève Nicolas Favez, responsable de la recherche au Centre d'étude de la famille au CHUV et professeur à l'Université de Genève. Par ailleurs, certains pères ne connaissent pas l'existence du congé paternité; d'autres ne travaillent pas – 4% des 30-45 ans – et quelques-

uns reconnaissent leur enfant trop tard, voire jamais.

Le plus souvent, les pères arrêtent de travailler au moment de la naissance, constate Gilles Crettenand, responsa-

Les pères sont presque aussi nombreux que les mères à profiter d'un congé.

ble romand du programme MenCare qui soutient la paternité. «La première semaine permet de créer un lien avec l'enfant, d'offrir du repos à la mère et d'établir un nouvel équilibre au sein du couple», explique-t-il. Quant aux journées restantes, elles sont la plupart du temps posées, en bloc ou ponctuellement, à la fin du congé maternité. «Les pères savent que la reprise du travail provoque chez les mères un difficile conflit de loyauté envers l'enfant», poursuit le spécialiste.

Moins de dépressions

Le congé paternité diminuerait le nombre de dépressions post-partum des hommes – 5% à 15% des pères sont touchés –, selon une étude parue cette année dans la revue scientifique *The Lancet*. «Avant, la mère était soutenue par des femmes de son clan. Le père se sentait sécurisé. Aujourd'hui, les grands-mères habitent loin et les tantes sont très occupées. Les pères subissent donc une forte tension entre leur devoir d'être au travail et leur besoin d'être auprès des leurs», relève Gilles Crettenand.

Père de deux filles, Pascal abonde: «Lorsqu'on reprend le travail, le petit rythme avec la maman et le bébé continue. En



outre, on ne peut plus faire de sieste. Les trois premiers mois, c'est vraiment un coup de massue sur la forme et sur le moral». Fort de son expérience avec son aînée, le Genevois a cumulé des vacances pour la naissance de sa cadette en 2023. Il a pris congé le premier mois, puis encore les six semaines suivant le congé maternité: «C'était bien mieux!». |

Et la répartition des tâches?

Dans l'Union européenne, le congé parental est garanti depuis 1996. Il offre actuellement quatre mois à chaque parent – soit 32 semaines au total –, mais les indemnités peuvent être inférieures aux congés maternité et paternité.

En Suisse, alors que les Genevois ont accepté un congé parental de 24 semaines, la Commission fédérale pour les questions familiales en vise 38. Avec huit semaines réservées à la mère, ces projets minimisent-ils la fatigue provoquée par la grossesse, l'accouchement et l'allaitement? «Le débat s'efface dès que le congé parental est suffisamment long, répond Valérie Borioli Sandoz. Il faut du temps aux parents pour se répartir les tâches

de manière égalitaire.» Aujourd'hui, les mères consacrent bénévolement 44 heures par semaine au ménage, à l'éducation et à l'administration; les pères 26.

Imposer le congé

Le congé parental permet aussi de limiter les places en crèche, coûteuses. Mais la sociologue romande Isabel Valarino met en garde: si les indemnités sont trop basses, les congés sont pris par les mères, voire ne sont pas pris. Existe-t-il une formule magique? «Les pays scandinaves, qui offrent des congés bien rémunérés et non transférables, s'en approchent.» Pour le psychologue Nicolas Favez, «il faudrait que les pères aient l'obligation de prendre congé». Seuls six pays l'imposent actuellement: la Belgique, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Chili. |